

**CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE**

-----  
EXTRAIT du Registre des Délibérations  
du Centre Communal d'Action Sociale de DIJON  
-----

**Séance du 5 janvier 2009**

**à laquelle étaient présents :**

Président de Séance : Mme Françoise TENENBAUM

Membres présents : (13) Mme TENENBAUM, M. BARRON, Mme BERNARD, M. BERTHIER, M. BON, Mme CAZENAVE, Mme CHATILLON, Mme GINDRE, M. GOUDEAU, Mme HERVIEU, Mme LE GRAND, Mme METGE, Mme ROLLIN

Membres excusés représentés : (2) M. REBSAMEN (représenté par Mme TENENBAUM), Mme REVEL (représentée par Mme BERNARD)

Membre absent excusé : (1) Mme TOLLOT

Membre absent : (1) M. EL HASSOUNI

Date de convocation : 23 décembre 2008

**Délibération n° : 4-2009**

**Objet : Budget primitif 2009 - Adoption**

Le budget général 2009 du CCAS (budget principal et budgets annexes) se décompose ainsi :

- section d'investissement	299 710 €
- section de fonctionnement	<u>18 238 300 €</u>
<b>TOTAL</b>	<b>18 538 010 €</b>

Le projet de budget 2009 tient compte des orientations budgétaires arrêtées lors du Conseil d'Administration du 26 novembre dernier.

**Instruction budgétaire et comptable M14**

**Budget Principal**

- Recettes d'investissement	189 700 €
- Recettes de fonctionnement	11 786 300 €
<b>TOTAL</b>	<b><u>11 976 000 €</u></b>
- Dépenses d'investissement	189 700 €
- Dépenses de fonctionnement	11 786 300 €
<b>TOTAL</b>	<b><u>11 976 000 €</u></b>

**Instruction budgétaire et comptable M22**

**Foyer Résidence Les Bégonias**

- Recettes d'investissement	34 020 €
- Recettes de fonctionnement	1 861 600 €
<b>TOTAL</b>	<b><u>1 895 620 €</u></b>
- Dépenses d'investissement	34 020 €
- Dépenses de fonctionnement	1 861 600 €
<b>TOTAL</b>	<b><u>1 895 620 €</u></b>

### Foyer Résidence Les Tulipes

Recettes d'investissement	23 860 €
Recettes de fonctionnement	820 500 €
TOTAL	<b>844 360 €</b>

Dépenses d'investissement	23 860 €
Dépenses de fonctionnement	820 500 €
TOTAL	<b>844 360 €</b>

### Foyer Résidence Les Marguerites

Recettes d'investissement	22 810 €
Recettes de fonctionnement	1 570 200 €
TOTAL	<b>1 593 010 €</b>

Dépenses d'investissement	22 810 €
Dépenses de fonctionnement	1 570 200 €
TOTAL	<b>1 593 010 €</b>

### Foyer Résidence Le Port du Canal

Recettes d'investissement	24 760 €
Recettes de fonctionnement	1 810 400 €
TOTAL	<b>1 835 160 €</b>

Dépenses d'investissement	24 760 €
Dépenses de fonctionnement	1 810 400 €
TOTAL	<b>1 835 160 €</b>

### Centre de Jour Les Marronniers

Recettes d'investissement	4 560 €
Recettes de fonctionnement	389 300 €
TOTAL	<b>393 860 €</b>

Dépenses d'investissement	4 560 €
Dépenses de fonctionnement	389 300 €
TOTAL	<b>393 860 €</b>

Après examen détaillé des comptes, les membres du Conseil d'Administration :

- votent le budget primitif 2009 du Centre Communal d'Action Sociale, conformément aux instructions budgétaires et comptables M14 et M22,
- autorisent le Président du CCAS ou son représentant légal à signer tout document contractuel nécessaire à son exécution.

Adopté à l'unanimité.

Pour extrait conforme au registre des délibérations du Conseil d'Administration.

PRÉFECTURE DE LA CÔTE-D'OR  
Déposé le :

21 JAN. 2009



Pour le Président et par délégation,  
La Vice-Présidente,

Françoise TENENBAUM

Destinataires :  
Préfecture : 1  
Registre : 1  
DAGL : 1  
Receveur Municipal : 2

**PUBLIÉ LE - 6 JAN. 2009**